

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n° 201
MAI 2019

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• **p.5**

**Supplément spécial
FINANCES :**
budget 2019

• **p.2**

Organisation d'un centre
d'hébergement d'urgence



• **p.3**

"Coup de gueule"
du Maire

• **p.4**

Le monde des abeilles
expliqué aux petits

• **p.15**

À l'Ombre des Marques
s'implante sur le territoire



L'édito du Maire

Le mois d'avril a été consacré à la jeunesse. Des plantations pédagogiques d'arbres (+ 1220 nouveaux arbres en 5 ans), mais aussi les Aprèm'sports et les Aprèm'Créatifs, sans oublier les programmes adaptés au cinéma et le fonctionnement du centre de loisirs.

Sur le plan municipal, les comptes administratifs 2018 ont été adoptés par 23 voix sur 29 votants et l'excédent global de clôture – même si la situation financière de la Ville reste fragile – progresse de + 334 000 € en 2017 à + 478 000 € en 2018. Quant au budget primitif 2019, il a été voté par 23 voix et la liste d'opposition «Un cœur pour La Crèche» s'est abstenue. Un budget d'un montant total de 9 636 333 € qui permet d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux, mais qui engage aussi des opérations d'investissement pour 2,24 M€. Concernant les taux d'imposition, ils resteront identiques en 2019 à ceux de 2018, même si la base des valeurs

STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

locatives sera majorée de 2,2 % dans toutes les Communes. Les bases globales de notre fiscalité progressent de 2,8 % pour la taxe d'habitation (grâce à l'arrivée de nouveaux habitants) et de 3,25 % pour le foncier bâti (grâce à la construction de nouvelles maisons et de nouvelles entreprises).

J'ai poussé un « coup de gueule » sur le non-respect, par certains automobilistes et motards, du code de la route et de nombreuses incivilités. Malgré la pédagogie et les rappels à l'ordre, certains continuent de braver sciemment les interdits. En conséquence, finis désormais les excuses « bidons », les rappels à la loi, place désormais à la sanction et à l'atteinte au portefeuille des contrevenants et à leur capital de points du permis de conduire !

SANCTIONS DES INFRACTIONS ET INCIVILITÉS

Petit rappel aussi à chacun sur les bruits de voisinage, le brûlage des végétaux et la nécessaire taille des arbres et arbustes privés qui envahissent le domaine public communal. Le mois de mai, malgré ses jours fériés, sera un mois chargé en événements. Au marché de printemps succéderont les cérémonies commémoratives du 8 mai, la journée de printemps au jardin d'insertion, la Nordicrêchoise, la semaine de la parentalité, la réunion de quartier, et bien d'autres animations, sans oublier le scrutin des élections européennes... Joli mois de mai à tous les Crêchois !

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

RETOUR SUR



Organisation d'un centre d'hébergement d'urgence

Samedi 23 mars, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la Municipalité, en collaboration avec l'antenne des secouristes de La Crèche, a organisé un exercice d'hébergement à la salle de l'Hélianthe, pour des automobilistes bloqués sur les autoroutes A10 et A83.

Déroulé de l'opération :

- 12 h 44 : Marie-Christine Renard, Responsable de la Protection Civile 79 Antenne de La Crèche, est prévenue par les ASF qu'une cinquantaine de personnes doivent être évacuées vers la sortie de La Crèche, suite à un incident sur l'autoroute.
 - 13 h : un SMS d'urgence est adressé, à partir du poste de commandement (la Mairie), sous l'autorité du Maire, à l'ensemble des élus, des membres de la réserve communale de sécurité civile et à certains agents municipaux dont le policier municipal.
 - À partir de 13h30 : les rôles de chacun des intervenants sont distribués et plusieurs postes mis rapidement en place : aménagement de la salle, parking, accueil, couchages, bagages, restauration, divertissements, médical, hygiène et sanitaire
- Pendant que les premiers sinistrés arrivent à l'Hélianthe par vagues et sont pris en charge, le poste de commandement recense les informations et les communique au CPI

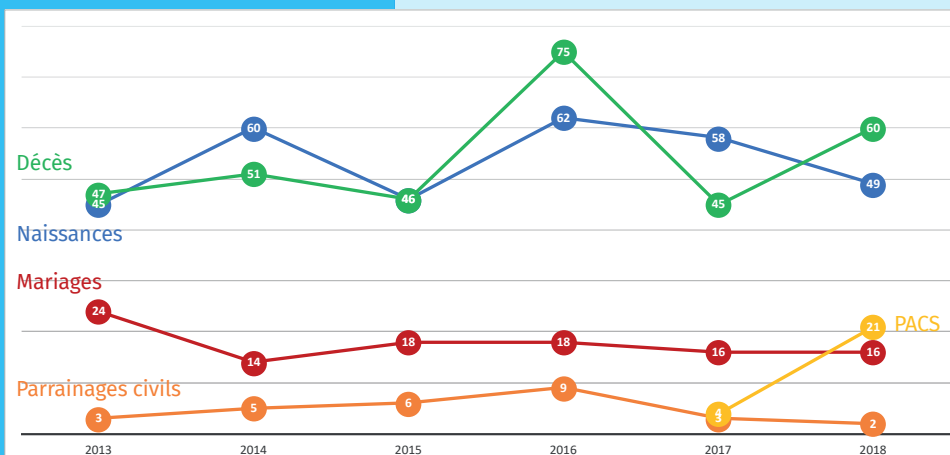
Arc en Sèvre, représenté par le Lieutenant Chemineau et au chef de groupe du SDIS 79, représenté par le Lieutenant Lagrange. Le Directeur de Cabinet du Préfet des Deux-Sèvres, Stéphane Sinagoga, avait répondu à l'invitation du Maire afin d'observer de près cet exercice.



Cette opération, orchestrée par Marie-Christine Renard et toute son équipe de la PC 79 Antenne de La Crèche, a permis de tester les procédures du Plan Communal de Sauvegarde et malgré quelques ajustements nécessaires, le bilan est extrêmement positif.

Rétrospective

État civil de 2013 à 2018



TRAVAUX



La tribune de l'orgue en cours de restauration

La tribune qui sert de plancher à l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges, datant de 1850, présentait des signes de fatigue et des fissures étaient visibles.

Aussi, le Conseil municipal, en votant son budget de 2019, a décidé la restauration de toute la maçonnerie de la tribune, profitant du déménagement de l'orgue pour sa restauration. L'opération a été confiée, après une consultation, à l'entreprise Billon de Maillezaïs, spécialisée dans les travaux de maçonnerie dans les bâtiments anciens et classés monuments historiques. Une nouvelle chape renforcée a été coulée et les fissures reprises. Plusieurs semaines de séchage sont nécessaires et quelques boiseries d'origine de la tribune devront être remplacées avant que l'orgue, entièrement restauré, ne revienne. Fin prévue des travaux pour juin prochain. **Coût pour la Commune : 35 000€.** L'orgue, quant à lui, est toujours en cours de restauration chez Jean-Pascal Villard, facteur d'orgues à Thénelay.

Un nouveau préau à l'école maternelle



L'an passé, le préau de l'école maternelle, qui présentait des risques d'effondrement, avait été démolé, sur décision municipale.

L'achat et l'installation d'un nouveau préau ont été actés dans le cadre du budget 2019. Après la réalisation des fondations des piliers par le service bâtiments de la Ville, le nouvel équipement a été fabriqué et installé par l'entreprise DALO de Gallardon. Porté par 4 poteaux en aluminium, il dispose d'une bâche polyester, enduit PVC double face et présente une superficie de 35m² au sol. Résistant à des vents de 130 km/h, il est 100 % recyclable. **Coût de l'opération pour la Ville : 15 000 €**

Un radar pédagogique installé

Pour rappeler aux automobilistes, les limitations de vitesse en agglomération fixées à 50 km/h, la Ville vient de faire installer par le service de la voirie municipale un nouveau radar pédagogique.

Celui fonctionne désormais route de Miséré, dans le village de Miséré et devrait inciter les automobilistes pressés à ralentir pour protéger les enfants, les piétons et les riverains. Cette nouvelle mesure vise à limiter la vitesse et s'inscrit dans les aménagements de sécurité réalisés dans ce village depuis quelques mois et notamment rue du Temple, avec une portion limitée à 30 km/h, des dos d'ânes installés, l'éclairage renforcé de l'abribus pour le ramassage scolaire et le traçage d'un cheminement piétonnier en bord de route. **Coût pour la Ville : 4 000 € TTC.**



Parking de la gare

Le service espaces verts peaufine les **derniers aménagements** du nouveau parking de la gare qui comprendra 25 places supplémentaires de stationnement.



« Coup de gueule » du Maire

Chacun a pu constater qu'à La Crèche, quelques automobilistes ne respectent pas le code de la route, usant et abusant, pour le stationnement de leur véhicule, des emplacements **réservés aux personnes handicapées**. Alors, après une période de plusieurs semaines, consacrée par le nouveau policier municipal, à la pédagogie, aux rappels à l'ordre des contrevenants, j'ai décidé de passer à une autre phase : la **verbalisation** ! En effet, l'agent de police est désormais équipé d'un dispositif électronique de procès-verbal. Ceux qui stationnent abusivement sur ces emplacements réservés aux automobilistes handicapés recevront directement à leur domicile, dans les 15 jours, le procès-verbal correspondant : **135 €**. De même, des **contrôles** opérés par la Gendarmerie et le policier sanctionneront les automobilistes qui « grillent » les stops et se garent sur des trottoirs, empêchant la circulation des piétons. Enfin, pour ceux (voitures et deux-roues) qui traversent la Commune à 70, 80 ou 100 km/h, au lieu des 50 km/h autorisés, les **radars** – les vrais – sont pleinement opérationnels, de nuit comme de jour. Bien entendu, tous les automobilistes et deux-roues Créchois ne sont pas concernés par ces futures sanctions, puisqu'il est bien connu qu'à La Crèche, chacun respecte scrupuleusement le code de la route, les autres usagers et les piétons ! ...

Les lavoirs communaux rénovés

Dans le cadre de la convention, passée en 2018 entre la Ville et l'Association Intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM), cette association vient d'entreprendre avec ses salariés en insertion la remise en état et un coup de propre de l'ensemble des lavoirs communaux. Ici à Chavagné, le lavoir a été nettoyé et la rambarde située à proximité a été remise à neuf.



Derniers aménagement de la sortie du collège

marquages au sol par l'entreprise Créchoise Signaux Girod.



Coup de peinture du préau à l'école

Charles Trenet par l'entreprise Chevallereau de Chavagné.

Revêtement des nouveaux trottoirs rue de Barilleau



Création de jachères fleuries

sur 4000 m² de terrains municipaux par l'entreprise Créchoise Deux Sèvres paysages. Coût pour la Ville : 1500 € TTC.





VIE CRÉCHOISE



On a parlé abeilles et miel à l'Hôtel de Ville

Animation toute particulière à l'Hôtel de Ville avec l'école maternelle.

Mardi 26 mars, le Maire avait invité la classe de grande section de l'école maternelle à venir parler des ruches et des abeilles de la Ville. Il répondait en cela à un petit courrier que les élèves lui avaient envoyé fin février. Accompagnés par Nathalie Mériegeaud, enseignante, l'Atsem de la classe et de parents d'élèves, les enfants, nés en 2013, ont pu poser plusieurs questions à Philippe Mathis. Ce dernier avait également invité les apiculteurs locaux avec leurs matériels pour répondre aux élèves. Ainsi, après une visite pédagogique sur place des 12 ruches communales, les 27 enfants ont vu de près une ruche et son démontage, le matériel nécessaire à l'entretien et la récolte du miel, mais aussi les pots de miel. Bruno Lepoivre, adjoint au Maire chargé du développement durable, Denis Ubel,

apiculteur municipal, Dominique Vignault, Vice-Président de l'Abeille des Deux-Sèvres et Frédéric Gilbert, Responsable des espaces verts, ont longuement discuté avec les enfants sur ce sujet passionnant. La matinée s'est achevée par la dégustation de brioches et de jus de fruits, après avoir goûté une cuillère de miel, produit par les abeilles Créchoises. Miel d'ailleurs qui agrément de nombreux plats servis aux 520 enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires municipaux et par nos seniors de l'Ehpad.



Chasse aux œufs de Pâques

Suite à l'invitation de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, le Conseil Municipal des Jeunes et la Municipalité ont accueilli les petits Créchois pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc du Château de la Voûte.



Plus de 150 enfants se sont ainsi élancés, dimanche 21 avril, à la recherche des œufs en chocolat, confectionnés par les boulangers/chocolatiers locaux Guillon-Picard et Renaudet.

La solidarité et le partage étant de mise, chaque enfant pouvait ramasser autant d'œufs qu'il le voulait et ensuite les déposer dans les paniers communs avant la distribution. En outre, une animation ludique et éducative était proposée par la Fédération autour des "œufs et des nids".

Une fête joyeuse dans un très bel endroit pour le plus grand plaisir des enfants.



APRÈM'SPORTS

Une semaine bien occupée pour la quarantaine de jeunes inscrits aux Aprèm'sports municipaux durant la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques !

Au programme : équitation, voile, karting, mini-raid et activités au gymnase de Chantoiseau.

Les prochains Aprèm'sports auront lieu aux vacances de la Toussaint.

3 questions à...

Dominique Vignault, Vice-Président de l'Abeille des Deux-Sèvres

Quand les abeilles sont-elles apparues sur terre ?

"Il y a 150 millions d'années apparaissent les premières plantes à fleurs, qui représentent aujourd'hui 70 % du règne végétal. La plus ancienne des abeilles qui soit parvenue jusqu'à nous a été emprisonnée dans un morceau d'ambre, il y a environ **100 millions d'années**."

Combien d'espèces d'abeilles dénombre-t-on ?

"Outre l'abeille domestique (*apis mellifera*), celle qui fabrique le miel, il existe en France plus de **1000 espèces** d'abeilles solitaires et sauvages. Elles sont sans reine, solitaires le plus souvent, font leur nid dans un habitat naturel et ne produisent pas de miel. Dans une ruche, on trouve : la reine, les faux bourdons et de nombreuses ouvrières (jusqu'à 50 000 en belle saison). Une ruche est un modèle d'organisation et d'adaptabilité."

Quels sont les produits de la ruche ?

"Le **miel** est fabriqué à partir du nectar. C'est un aliment et un médicament. Le **pollen**, quant à lui, nourrit les jeunes larves. Il est consommé pour sa richesse en nutriments et pour ses vertus stimulantes sur notre organisme. La **gelée royale** est produite par les abeilles ouvrières. Elle constitue la nourriture de la reine toute sa vie et est un véritable stimulant. La **propolis**, prélevée par les abeilles au printemps et à l'automne sur les bourgeons des arbres, est un antiseptique naturel de la ruche. Ses bienfaits pour notre santé sont nombreux : propriétés anti-microbiennes, action cicatrisante des plaies... Enfin, le **venin d'abeille** est sécrété et stocké par les abeilles pour se défendre. Il est utilisé pour certains traitements médicaux (rhumatismes, sclérose en plaque...)"

à savoir

BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation des **tondeuses à gazon** et autres appareils de jardinage est tolérée de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Par arrêté préfectoral du 29/06/2010, le brûlage des végétaux est formellement **interdit** du 1^{er} juin au 30 septembre de la même année, à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements et landes. Il est toutefois possible de brûler des végétaux en dehors de cette période, en sollicitant au préalable par écrit, l'autorisation en Mairie.



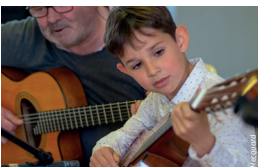
105 nouveaux arbres plantés par les élèves

Comme chaque année depuis 5 ans, la Municipalité réalise des plantations de haies au printemps, avec la participation des élèves des écoles primaires de la Ville.

Cette année, le lieu retenu était le terrain communal situé entre les lotissements du Grand Moulin et de La Croix Chaigneau à Ruffigny. 54 élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 de l'école François Airault, encadrés par leurs professeurs Laurence Lothaire et Amélie Couprie, étaient présents mercredi 27 mars, en matinée. L'occasion pour Philippe Mathis, Maire, Hélène Havette et Bruno Lepoivre, adjoints au Maire de rappeler l'objectif de cette opération de plantation d'arbres. Ces arbres composés de **8 essences différentes** : cerisier Sainte-Lucie, chêne cerris, cornouiller sanguin, etc sont disposés en quinconce et fourniront, à leur maturité, des baies pour les oiseaux et des fleurs pour les insectes pollinisateurs. La haie constituera ensuite un écran végétal entre les 2 lotissements. Les élèves sont ensuite passés à la partie pratique en plantant chaque arbre, les mains dans la terre avec l'aide des jardiniers municipaux. Cette nouvelle opération - au total **1 220 arbres** plantés en 5 ans - s'inscrit pleinement dans les actions de l'agenda 21 engagées par le Conseil Municipal.

AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 9 avril, à Champcornu, l'audition de l'école de musique concernait les classes de guitare, piano et saxo. Les élèves débutants abordaient plutôt un registre traditionnel tandis que les élèves plus chevronnés présentaient, quant à eux, des morceaux plus ardues, classiques ou contemporains. Rendez-vous le 14 juin à l'Hélianthe pour la traditionnelle audition de fin d'année.



ASSOCIATIONS

23 mars

Assemblée générale de l'ADANE

L'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs (ADANE), présidée par Marie-Claude Bakka-Lagarde, a présenté 2 projets pour 2019. Le premier est la restauration d'une partie de la toiture de l'aumônerie du XV^{ème} siècle. Le second projet concerne la préparation de la fête de la science en octobre sur le thème «Les prémices de l'art photographique et la découverte du 3D». Contact : adane@laposte.net - <http://adane.canalblog.com/>

23 mars

Concours de pêche



La Gaule Créchoise a organisé son concours de pêche à la truite, comme chaque année au printemps, aux Guibertières. Une compétition amicale pour 97 pêcheurs, pour lesquels l'association, présidée par Jean-Paul Moreau, avait lâché 100 kg de truites. Les lauréats ont été récompensés par Hélène Havette, Conseillère départementale, Philippe Mathis, Maire et le Vice-Président départemental de la fédération de pêche.

30 mars

Assemblée générale de l'UDAC-VG

Les anciens combattants des Deux-Sèvres, rassemblés au sein de l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UDAC-VG 79), se sont retrouvés, en compagnie d'autorités civiles et militaires. L'Union compte 31 associations et a renforcé son action de sensibilisation auprès de la jeunesse et d'accompagnement de projets scolaires en faveur du devoir de mémoire.



31 mars

Rencontres chorégraphiques

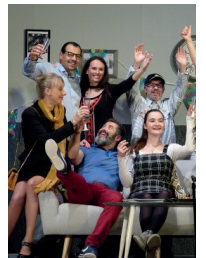
K'danse a participé à l'épreuve départementale des Rencontres Chorégraphiques de la Fédération Française de la Danse à Périgueux. 3 groupes Créchois étaient engagés et ont été sélectionnés pour l'épreuve régionale qui aura lieu les 8 et 9 juin à Châtelleraut.



Du 24/03 au 6/04

90 ans de la SEP Théâtre

La compagnie des Chats Pitres, présidée par Anthony Lenglin, a enchaîné les représentations théâtrales, au cinéma Henri-Georges Clouzot. 4 pièces étaient interprétées par les comédiens amateurs de tous âges, attirant un nombre croissant de spectateurs au fil des ans.



9 avril

Assemblée générale de l'ADMR du Val de Sèvre

L'ADMR propose un panel de services d'aide à la personne : aide aux activités ménagères, aux personnes handicapées, garde d'enfants à domicile, sans oublier les soins infirmiers à domicile, l'hospitalisation à domicile et la téléassistance. Pour l'association, présidée par Marie-Françoise Travers, la formation des salariées est une priorité, notamment dans les domaines de la bientraitance, le repérage des fragilités, etc.

12 avril

Le jazz au menu des JMF

800 élèves d'écoles élémentaires alentours et du collège de la Mothe-Saint-Héray ont assisté au concert du quartet Issachar de Normandie, "L'histoire du vieux Black Joe".



12 avril

L'Union musicale Saint-Maixentaise en concert

L'église a accueilli l'Union musicale Saint-Maixentaise pour une représentation au profit de l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN) qui œuvre, aux côtés de la Ville, à la restauration de l'orgue de l'église.



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE MUNICIPALE

**Élections européennes :
dimanche 26 mai 2019**

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen qui sont élus pour 5 ans. Elles ont lieu au suffrage universel direct à un tour. La France élira 79 Députés européens.

La Commune de La Crèche dispose de 4 bureaux de vote :

- Bureau 1 – Cantine Scolaire (dans le bourg impasse des Écoles)
- Bureau 2 – Salle de Chavagné (impasse des Écoles)
- Bureau 3 – Salle de Champcornu (34 route de Champcornu)
- Bureau 4 – Salle des Halles (rue des Halles)

Prochain Conseil Municipal :
jeudi 20 juin 2019, 20 h 30

à savoir

**Pièces justificatives
d'identité au
moment du vote**

Pour connaître la liste des pièces justificatives acceptées, rendez-vous sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Vos démarches en mairie > Élections

**Ouverture des
bureaux de vote
de 8 h à 18 h****Subvention attribuée****Conseil Départemental**
Enseignements artistiques : **1335 €****Subvention versée****État :**
Rénovation du stade Groussard : **45 000 €**

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»**Le nouveau Mensuel est arrivé**

Certes comme le rappelle M le Maire dans sa rétrospective (p2), il y a eu des modifications au cours des différentes mandatures. Alors pourquoi avoir attendu 5 ans pour y apporter de la modernité ? Pourquoi avoir oublié de mentionner la période de 2001 à 2014, période pendant laquelle Claude Busserolle et les élus ont fait vivre la communication dans la commune ?

Pourquoi la maquette n'a-t-elle jamais été évoquée en Conseil Municipal (seulement en commission) ? juste une décision du Maire, parmi tant d'autres, le 29 janvier 2019 pour un montant de 2526 € TTC.

Pourquoi n'avoir pas soumis au vote du Conseil Municipal l'article 33 du Règlement Intérieur concernant l'espace réservé aux oppositions, avant la première publication ?

Quant à la forme, plus de couleurs, moins de photos, une présentation différente sans doute pour attirer l'œil mais pas facile à lire car caractères trop petits !

Conseil Municipal du 4 avril 2019

Budget Principal, Compte Administratif 2018
Nous avons décidé de nous abstenir car nous sommes en désaccord sur certains choix d'investissements notamment celui de la réhabilitation du stade Groussard. L'abandon du projet de réhabilitation des Halles a coûté **51458 €** de frais d'études... **pour rien !!!**

Budget primitif 2019

Rappel : le vote du budget primitif communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des priorités qui seront mises en œuvre tant au niveau du fonctionnement que des choix d'investissements. Comme pour le vote du compte administratif 2018, nous nous sommes abstenus car en désaccord sur certains choix d'investissements : Stade Groussard près d'un million d'euros pour un

équipement étriqué, non évolutif et sous-équipé en stationnements ; dépenses excessives pour la rénovation de l'orgue...

Fiscalité : bonne nouvelle, pas de hausse des taux communaux 2019, mais les bases sont en augmentation de 2,2% ; mécaniquement les impôts vont donc encore augmenter cette année.

Les risques psychosociaux au travail

Dans le mensuel de Sept 2018, nous évoquions en écho nécessairement étouffé – *puisque étant élus d'opposition donc pas en prise directe avec le personnel* – le malaise général de beaucoup d'employés municipaux s'exprimant, de plus en plus souvent sur le sujet. En conseil, nous avons d'ailleurs eu l'occasion de faire part de notre divergence de vue avec les représentants de la majorité. A savoir que le drame vécu par tous en début d'été 2018 n'avait pas été l'événement déclencheur de ce mal-être mais qu'il avait par sa brutalité **révélé** un malaise plus ancien, progressivement installé depuis 2014.

Avec bien du retard, notre maire a pris conscience de la nécessaire mise en place de cellules d'écoute psychologique et de la commande d'un audit.

Nous ne pouvons que nous en satisfaire !

Ainsi, en début d'automne 2018, un cabinet indépendant a commencé un travail de diagnostic sur les risques psychosociaux au sein des services, lequel nous a été présenté en réunion de travail très récemment. Il doit déboucher sur des propositions d'actions. Ce diagnostic confirme nos impressions, nous aurons l'occasion d'y revenir. Nous espérons que les actions qui seront retenues permettent un **retour de la sérénité et du bien-être** au travail et demandons qu'elles soient au préalable validées en conseil municipal.

A votre écoute : **S.GIRAUD, G.GRETHIER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST, A.VAL**

Liste «Citoyens plus proches de vous»**La corrida de F.CABREL, revue pour Macron.**

“Depuis le temps que je fréquente le sommet du pouvoir, j'entends le peuple qui s'impatiente au bout du couloir ! Castaner a tourné le verrou et la police envoie du lourd. C'est fini les manifs populaires, de toute façon j'y suis sourd ! Dans les premiers moments j'ai cru qu'il fallait seulement se défendre, mais il vaut mieux mater la rue pour cesser de l'entendre. Ils ont fait des dessins sur moi, ils veulent vraiment que je recule...Je vais finir par les avoir en pétant des rotules, **“et je ne céderai rien !” Est ce que ces gens sont sérieux ?** Des illettrés, des gueux, des riens, des gaudes, avec leurs grèves, leurs blocus, je ne vais pas trembler devant ces “zinzins”, ces minus ! Demain la une du Figaro titrera sur Emmanuel, **“et je ne céderai rien !” Est ce que ces gens sont sérieux ?**

J'en ai rien à foutre des Droits de L'Homme, de toute façon l'humanisme c'est has-been ! Il faut frapper fort, mettre des coups pour que le peuple s'incline ; ils sortent d'où ces psychopathes avec leurs banderoles de papier ? Je n'ai jamais appris à me battre contre des va-nu-pieds. Mater ces bouseux qui s'entêtent ça fait du bien ! De toute façon rien ne m'arrête. Je les entends rire, quel scandale. Je les vois danser, ça me “plombe” ! Je vais répondre à coups de casse sociale pour que ça retombe, **“et je ne céderai rien !”**

Est ce que ces gens sont sérieux ? “Des gens qui ne sont rien, des fainéants !”

A l'édito de juin : mes réflexions sur le budget communal.
C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [Atlansèvre - pôle
économique.](https://www.facebook.com/atlansevre)

À l'Ombre des Marques s'implante sur Atlansèvre - La Crèche

Depuis plusieurs semaines des entreprises spécialisées dans la construction s'activent sur la zone de Baussais pour permettre l'installation d'une nouvelle activité.

Sur cette zone entre l'entreprise BGN et l'A83, l'enseigne À l'Ombre des Marques a acheté à la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre un terrain de 18 000 m² pour y construire un bâtiment de 2 500 m².



Cette enseigne, installée depuis plus de vingt ans sur la ZA de Montplaisir à Champdeniers dans un bâtiment de 800 m², cherchait à pouvoir se développer. Cette aventure fami-

liale spécialisée dans la vente de vêtements de grandes marques dégriffés a décidé de transférer sur la zone de Baussais son siège social afin de disposer d'un entrepôt logistique, de bureaux ainsi que d'un espace dédié à son site internet. Cette enseigne, présente au national avec 17 magasins spécialisés dans des grandes villes Françaises, envisage de se développer à partir de son nouveau site. D'ici quelques mois, une vingtaine de collaborateurs travailleront sur ce nouveau site qui ouvrira 2 fois par an au grand public pour permettre des ventes exceptionnelles. Une nouvelle activité qui a fait le choix - le bon choix - de s'implanter sur Atlansèvre - La Crèche pour réaliser ses projets de développement et qui confirme par sa venue l'attractivité du territoire du Haut Val de Sèvre.



"Sécurité et sûreté" au menu du petit déjeuner avec les entreprises d'Atlansèvre

En février dernier, une **Convention Locale de Coopération et de Sécurité (CLCS)** a été signée par la Préfecture, la Gendarmerie nationale, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, les Mairies de La Crèche et de François et le club Atlansèvre Entreprises.

Cette coopération opérationnelle renforcée sur la zone Atlansèvre La Crèche-François a été présentée aux entreprises le 26 mars. La CLCS a pour objectifs de **prévenir** tout acte délictueux, à **sensibiliser** aux bons réflexes et à savoir **porter l'alerte**.

À l'image de la participation citoyenne, ce dispositif doit permettre à toutes les entreprises de l'espace économique Atlansèvre d'être acteurs de la sécurité.

Ce premier échange, marquant le lancement de la CLCS, sera suivi d'autres rencontres collectives ou individuelles avec les services de la Gendarmerie sur des thématiques concrètes autour de la prévention de la malveillance en entreprise.

Source : www.atlansevre.fr.

Aménagement de la zone d'activités Baussais 2

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, dans le cadre de ses compétences d'aménagement et de développement économique, a débuté des travaux d'aménagement de la zone d'activités Baussais 2, sur le territoire des Communes de La Crèche et de François.

Afin de viabiliser les 72 354m² de terrains entre les zones de Baussais et Fief de Baussais, les travaux ont démarré en janvier 2019 pour un montant de 1 275 000 € HT et doivent se terminer début septembre 2019. Les travaux sont supervisés par le bureau d'études A2I INFRA et

réalisés par les entreprises EIFFAGE Routes (lot voiries et réseaux divers), BOUYGUES Energies (Lot réseaux et éclairage), Atlantique Traitement Hydraulique (Lot assainissement) et JDO Paysage (Lot espaces verts).

Le mois d'avril verra la fin des terrassements et le début des travaux de déploiement des réseaux.

Afin d'accueillir de nouvelles activités économiques de tout type, la commercialisation des parcelles est prévue à partir de septembre 2019.

à noter

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur. Pour les personnes n'en disposant pas encore, une distribution aura lieu le **MERCREDI 5 JUIN, de 14 h à 18 h**, à la déchetterie de la Crèche (ZA des Groies Perron).

Sur présentation de la carte déchetterie ou de la redevance des ordures ménagères, 1 composteur par foyer.
Renseignements : SMC
Tél : 05 49 05 37 10 - Mail : accueil@smc79.fr



**Carnaval du centre de loisirs
20 mars**

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

La médiathèque : une alternative aux écrans
Dans le cadre de la semaine de la Parentalité, les bibliothécaires proposeront une séance de lectures pour les enfants de 6 à 11 ans, le samedi 18 mai à 10 h 30 (gratuit, sur inscription).

Prix des lecteurs « KATULU ? »

Lancement de la 2^{ème} édition du prix des lecteurs des bibliothèques du Haut Val de Sèvre, organisé en partenariat avec la MDD : 3 sélections (romans, romans ados, mangas) à découvrir jusqu'au mois d'octobre. Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hv.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



**Dimanche 5 mai
MARCHÉ DE
PRINTEMPS**
Organisé par la Municipalité
Halles du marché
De 8 h à 13 h

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

**Dimanche 5 mai
SALON DE LA
VENTE À DOMICILE
INDÉPENDANTE (VDI)**
Organisé par la Municipalité
Place des halles
Toute la journée

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

**Dimanche 5 mai
VIDE-GRENIER**
Organisé par le comité des fêtes La Crèche en folie
Place des halles
Toute la journée

**Dimanche 5 mai
RANDO DES ROCS**
Randonnée pédestre, VTT, équestre
Organisée par Rocs family
Pont romain d'Azay-Le-Brûlé
De 13 h 30 à 17 h 30
Renseignements :
07 70 57 16 13

**Mercredi 8 mai
CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION**
Victoire de 1945
Organisée par la Municipalité
Monument aux morts
à 10 h 45

**Vendredi 10 mai
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
Organisée par le Nautic club Créchois
Réfectoire de Champcornu
à 18 h 30

**Vendredi 10 mai
CONCOURS
DE PALETS**
Organisé par l'USC La Crèche
Halles du marché
à 18 h

Renseignements : <https://us-crechoise.footeo.com/>

**Samedi 11 mai
VENTE DE PLANTS
& LÉGUMES**
Organisée par Aide en Crèche
Jardin d'insertion du coteau de Breloux
De 9 h à 17 h

Entrée libre
Renseignements :
06 12 41 70 38

**Dimanche 12 mai
VIDE TA CHAMBRE**
Organisé par l'APE Les Petits Belins Chavagné
Salle de l'Hélianthe
à partir de 9 h

Entrée libre
Renseignements :
06 83 25 11 25

**Dimanche 12 mai
LA NORDICRÉCHOISE**
Organisée par le Nordic club Créchois
Stade de Breloux
à 9 h

Renseignements : www.nordic-club-crechois.org/

**Mercredi 15 mai
RÉUNION DE
QUARTIER**
Organisée par la Municipalité
Salle de quartier de Chavagné
à 20 h

**Du 17 au 25 mai
SEMAINE DE LA
PARENTALITÉ**
Organisée par la Municipalité
Soirées, ciné-débat, conférence, animations, spectacle

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

**Samedi 18 mai
DÉCOUVERTE
DES SENTIERS
PÉDAGOGIQUES**
Organisée par la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres
7 route de Champcard
de 14 h à 17 h

Renseignements :
05 49 25 05 00

**Samedi 18 mai
SPECTACLE
"RÉMINISCENCE"**
par la C^{ie} E.Go
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr
Résa : Mairie ou www.ticketmaster.fr

**Mardi 21 mai
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Organisée par Accueil et Solidarité
Grande salle de Champcornu
à 20 h 30

**Dimanche 26 mai
ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**
De 8 h à 18 h

**Dimanche 26 mai
VIDE-GRENIER**
Organisé par la FNACA
Place du Champ de foire
de 7 h à 19 h

Renseignements :
05 49 25 00 06

**Dimanche 26 mai
CONFÉRENCE**
"Les vierges noires"
Organisée par Hashi-hikari
à 14 h

Renseignements :
06 20 26 71 35

**Mardi 28 mai
RÉUNION PUBLIQUE
"ENSEMBLE POUR
LE CLIMAT"**
Organisée par la Communauté de Communes
Centre O'val des loisirs
de Saint-Maixent-l'École
à 19 h

Renseignements :
05 49 76 75 95

**Samedi 1^{er} juin
SPECTACLE "A
MES AMOURS"**
Festival Traverse !
Organisé par la Communauté de Communes
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Renseignements : www.cc-hvs.fr (rubrique culture)

**Mercredi 5 juin
DISTRIBUTION DE
COMPOSTEURS**
Organisée par le SMC
Déchetterie des Groies-Perron
De 14 h à 18 h

Renseignements :
05 49 05 37 10

**Vendredi 7 juin
APÉRO-CONCERT**
Organisé par la MPT
Salle de l'Hélianthe
à 19 h 30

Entrée libre
Renseignements : mpt.lacrecche@free.fr

**Samedi 8 juin
RONDE DES LAVOIRS**
Organisée par l'USC La Crèche
Stade de Breloux
à partir de 18 h 30

Renseignements : 06 34 13 55 12 / rando.usc@gmail.com

LE CARNET

NAISSANCES

11 mars : Evan GABARD JOSNIÈRES
16 mars : Iris GUIMARD
3 avril : Tiago LABRUNE BOURASSEAU
4 avril : Louise FRUQUIERE
14 avril : Hanna GHADDOU

PARRAINAGE CIVIL

27 avril :
Lukas BROTTIER

DÉCÈS

21 mars : Robert BONNET	74 ans
2 avril : Yvette BONNAUD	95 ans
4 avril : Robert APPERCÉ	98 ans
8 avril : Georges CLEMENT	85 ans
18 avril : Frédéric GENDRE	44 ans
18 avril : Guy GUIONNEAU	70 ans



RÉUNIONS DE QUARTIERS 2019 :

Informations et échanges des habitants avec la Municipalité à 20 h
Mercredi 15 mai : salle de quartier de Chavagné
Vendredi 28 juin : maison des associations de Champcornu
Mardi 9 juillet : résidence du Bourdet (place du Champ de Foire)



SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Dans le cadre de cette 3^{ème} édition de la semaine de la parentalité, le service enfance-jeunesse-affaires scolaires propose notamment d'aborder le thème de l'**utilisation des écrans**. Dès leur plus jeune âge, en effet, les enfants sont de plus en plus exposés à la télévision, aux smartphones ou tablettes. Quels sont les **dangers** des écrans ? Quel est leur impact sur le **développement des tout-petits** ? Autant de questions auxquelles les différents intervenants répondront, à l'occasion de différents temps forts. Au-delà des actions mises en place durant la semaine, amusez-vous et acceptez le défi : **«Cap' ou pas cap' ?... de lâcher vos écrans» !**

Programme complet : www.ville-lacrecche.fr (rubrique Grandir et s'épanouir > Petite enfance)